

Présentation Le permis B permet la conduite des véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 750

kg.  Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour les personnes à mobilité réduite souhaitant passer le permis B, BA ou AAC, nous redirigeons les candidats vers notre partenaire « [CER COLOMBES](#) » situé à Montrouge au 21, rue gabriel Péri 92120, qui dispose de véhicules spécialement aménagés.

◆◆ Un classeur qualité est à votre disposition, comprenant notamment : un questionnaire de satisfaction, de la documentation sur la conduite accompagnée, la conduite supervisée, nos programmes de formations, nos taux de réussite etc...

Objectif pédagogique

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de la sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie B.

Public visé

Toute personne intéressée pour passer le permis de conduire de la catégorie B.

Pré-requis

Pour obtenir le permis A et B, **vous devez avoir 17 ans ou plus**. Toutefois, la demande du permis peut être faite dès 16 ans (ou 15 ans en cas d'apprentissage anticipé de la conduite). Vous pouvez vous inscrire et préparer l'examen (code + conduite) via une auto-école ou par vous-même.

Conditions d'inscription

Vous devez être âgé d'au moins 17 ans **et**, dans le cas de certains handicaps, avoir passé un **contrôle médical** préalable. Une fois votre dossier complet remis en agence, vous devez patienter 2 à 3 semaines afin d'obtenir votre n° NEPH. Vous pouvez néanmoins commencer à préparer l'examen du code dès le 1er jour de votre inscription !

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins du stagiaire, une évaluation préalable est nécessaire permettant de déterminer le volume d'heures pratiques.

Durée

La durée de la formation varie en fonction de la formule choisie par l'élève. (20 heures minimum légal obligatoire pour la boîte manuelle ou 13 heures pour la boîte automatique). Le contrat de formation est d'une durée d'un an.

Tarif

La grille tarifaire est disponible en annexe de ce document.

Responsable administratif

Hervé ZAOUÏ

Responsable pédagogique

Laurent Journo

Encadrement

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplôme du BEPECASER et/ ou Titre Professionnel ECSR et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Lieu de la formation

15, Boulevard Richard Wallace 92800 Puteaux.

Méthodes et moyens pédagogiques mobilisées

- Méthodes actives adaptées à la formation dispensée
- Pack Web code Rousseau
- Suivi élève sur tablette
- Application Livret Drive
- Véhicule école

Modalités d'évaluation

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle.
- Un livret d'apprentissage numérique est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation.
- Évaluation formative pour évaluer les compétences acquises tout au long de la formation. - Un questionnaire de satisfaction finale est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Sanction de la formation

Examen et validation par l'inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Déroulement de la formation

1. Une **évaluation préalable obligatoire** permettant de définir le volume d'heures et le coût prévisionnel de la formation. L'évaluation est effectuée en voiture d'une durée de 45 min portant sur des compétences psychomotrices et cognitives.

A la suite de l'évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum en manuelle et 13 heures en automatique est signé.

2. Formation théorique (Code de la route)

- Accès E-learning permettant de comprendre la route, la signalisation, la circulation, les comportements positifs en matière de sécurité routière et réussir l'épreuve théorique générale (ETG).

3. Formation pratique

Intégrant l'apprentissage de la conduite du véhicule, ainsi que différents modules de sécurité routière destinés à renforcer le comportement positif de l'apprenti conducteur.

4. Présentation à l'épreuve du permis de conduire.

Contenus de la formation

Formation théorique préparant à l'épreuve du code de la route

Neuf thèmes sont abordés :

- Dispositions légales en matière de circulation routière (panneaux, intersections, croisement, dépassement, arrêt et stationnement).
- Le conducteur (responsabilité, défaillances, permis probatoire, produits psychoactifs).
- La route (nuit, intempéries, autoroute, zones dangereuses).
- Les autres usagers de la route (spécificités, risques, partage de la route).
- Réglementation générale et divers (documents administratifs, changement et passagers, infractions).
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite (entretien et dépannage).
- Équipements de sécurité des véhicules (installation des passagers, nouveaux équipements).
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement (éco-mobilité et éco-conduite).
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir).

Compétences :

Connaître les règles du Code de la route, justifier pourquoi elles ont été mises en place, identifier la signalisation et les relier à une règle de conduite, formuler des risques en fonction de la situation.

Entraînement à l'épreuve de la conduite :

Auto évaluation, examens blancs

Formation pratique préparant à l'épreuve pratique du permis de conduire

MAÎTRISER le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'éco-conduite.
Regarder autour de soi et avertir.			
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.			